



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FF Randonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FF Randonnée : IM075100382

Convocation à l'Assemblée Générale

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes conviés à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire,

le Samedi 27 septembre 2014, à la salle Nogarède à 9h15

2 Rue de Nogarède – 66000 Céret (accueil à partir de 8h45).

Ordre du Jour :

1^{ère} partie

- Rapport moral et vote
- Rapport financier de l'exercice et vote
- Rapport d'activités de l'exercice 2013/2014
- Présentation des statistiques
- Réponses aux questions des adhérents

Election des membres du nouveau conseil d'administration

2^e partie :

- Prévisions des activités: randonnées, manifestations, séjours
- Les infos de la FF Randonnée
- Questions diverses

Les personnes qui souhaitent se présenter au conseil d'administration peuvent se faire connaître au secrétariat dès maintenant ou spontanément le jour de l'A.G.

Pour inscrire une question d'intérêt général à la rubrique « questions diverses » contactez le secrétariat, par courriel ou téléphone, avant le samedi 20 SEPTEMBRE 2014, dernier délai. (cf. Art.12 des statuts du club).

IMPORTANT :

Si vous ne pouvez pas être présent(e), à l'Assemblée Générale, et afin que notre assemblée atteigne le quorum, vous pouvez vous faire représenter. Pour cela complétez le pouvoir ci-joint et adressez-le à l'adhérent de votre choix ainsi qu'un exemplaire au secrétariat :

Date limite (à des fins d'organisation) : samedi 20 Septembre 2014.

L'article 12 des statuts stipule que le nombre de pouvoirs est limité à 4 par adhérent.

Nous vous attendons nombreux à cette matinée qui se poursuivra autour d'un apéritif, puis d'un repas sur inscription. (Bulletin d'inscription ci-joint)

Cordialement, Céret, le 1er septembre 2014

Le Secrétaire, Pascale Série



POUVOIR

Je, soussigné (e) M.....

Demeurant à

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de l'association La Randonnée Cérétane

le SAMEDI 27 septembre 2014 à 9h15 à la salle Nogarède de CERET.

Donne pouvoir à M.....

L'ordre du jour m'ayant été communiqué, je délègue M

pour prendre en mon nom toutes décisions et participer à tous travaux et tous scrutins prévus
à l'ordre du jour.

Fait àle.....

Signature

Pouvoir à retourner à la Randonnée Cérétane : Boite postale 308 – 66403 CERET CEDEX, ainsi qu'à la
personne à qui vous donnez pouvoir avant le samedi 20 septembre 2014.

*Si vous ne savez pas à qui déléguer, afin que notre assemblée atteigne le quorum, vous pouvez envoyer
votre pouvoir, dûment émargé, au secrétariat qui le remettra à un mandataire lors de l'Assemblée
Générale.*

(à découper)

INSCRIPTION AU REPAS

Bulletin à retourner au secrétariat avant le 20 septembre 2014 (BP 308 – 66403 Céret Cedex)

M. ou Mme

Accompagné de :..... (nombre de personnes)

Participera au repas de midi (après l'Assemblée Générale).

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014 à la salle Nogarède de CERET.

REPAS servi par le traiteur Guy Molas

ENTREE : Assiette de foie gras entier avec sa salade composée.
La délicatesse de St Jacques en cocotte (chaud).

PLAT : L'assiette de volaille raffinée : suprême de pintade sauce aux cèpes, Gratin dauphinois.
Assiette de fromages et sa salade.

DESSERT : (Tarte Tatin), CAFE

APERITIF ET VIN OFFERTS PAR LE CLUB

Prix par personne de : 22 € (tout compris) X (Nombre de personnes) =€

Ci-joint chèque libellé à l'ordre de la Randonnée Cérétane